

21.08.2018 – 07:10 Uhr

## La branche verte sert de modèle



Aarau (ots) -

La branche verte sert de modèle

D'après la loi sur le CO2 de la Confédération, la Suisse doit avoir abaissé ses émissions de gaz à effet de serre dans le pays d'au moins 20 pour cent par rapport à 1990, d'ici 2020. Les exploitations horticoles, les producteurs de plantes et les pépiniéristes suisses montrent l'exemple en la circonstance. Ils sont ainsi parvenus à économiser près de 55 000 tonnes de CO2 de 2013 à 2017. Cela équivaut à une consommation d'huile de chauffage réduite de 20,6 millions de litres, l'économie financière cumulée avoisinant 6 millions de francs.

Les expressions percutantes telles que «production locale», «racines suisses» ou «Suisse Garantie» illustrent combien les plantes d'ornement et les herbes aromatiques produites sur place importent aux yeux des Suissesses et des Suisses. C'est dans les derniers jours de novembre que les consommateurs tiennent à décorer leur logement avec une poinsettia ou étoile de Noël d'origine suisse. Or, pour faire pousser une étoile de Noël durant la saison froide, il faut une serre, mais aussi des combustibles et des carburants fossiles lui fournissant la chaleur requise par sa croissance.

L'objectif commun à JardinSuisse et à l'AEnEc La loi sur le CO2 de la Confédération, selon laquelle les émissions de gaz à effet de serre doivent être diminuées en Suisse d'au moins 20 pour cent par rapport à 1990 d'ici 2020, frappe donc très durement la branche des horticulteurs. Comment concilier une production continue durant toute l'année et une consommation minimale d'énergie? C'est à la recherche d'une solution que la branche des horticulteurs suisses, représentée par l'association des entreprises horticoles JardinSuisse, a engagé la coopération avec l'Agence de l'énergie pour l'économie AEnEc. Depuis 2001, celle-ci propose des prestations de service complètes éprouvées dans la gestion de l'énergie. L'objectif déclaré des deux précurseurs: mettre en oeuvre les directives de la loi sur le CO2 en vue de mesures d'efficacité économique, sans que les entreprises impliquées ne subissent un désavantage concurrentiel. Il a été demandé par conséquent d'élaborer des concepts inspirés, permettant dès aujourd'hui aux entreprises issues de la branche verte d'envisager l'avenir avec confiance.

Mesures visant à réduire la consommation d'énergie Après cinq ans d'action commune, il peut être constaté que la coopération se déroule d'une manière extrêmement fructueuse. L'histoire de la réussite «verte» de la jardinerie de Guggenbühl Pflanzen AG à Bonstetten ZH en fournit un bel exemple. C'est l'une des 150 entreprises au total engagées dans le projet. Bien que la jardinerie ait quadruplé sa surface de production en 2014, elle a pu réduire sa consommation d'énergie d'environ 40 pour cent par mètre carré à l'aide de mesures ciblées. La jardinerie avait investi à cette fin en collaboration avec l'AEnEc et JardinSuisse dans de nouveaux écrans d'ombrage et en avait équipé toutes ses serres. Les conduites d'alimentation de la centrale thermique dans les différents locaux ont été isolées contre les pertes de chaleur. Des doubles et des triples vitrages ont été utilisés lors de l'agrandissement de la jardinerie dans une construction en bois pouvant être bien isolée. Ils assurent que l'énergie produite reste dans le bâtiment. Depuis cet aménagement, les générateurs de chaleur ne sont plus mis en service que deux heures en hiver.

Les histoires d'un succès vert

Les récits de ces résultats probants mettent en lumière ce qui peut être atteint moyennant le regroupement de bons partenaires. Il est également possible de dresser le bilan de la réussite en chiffres: les 150 entreprises de production et grandes exploitations horticoles impliquées au total ont économisé près de 55 000 tonnes de CO<sub>2</sub>; dans la période 2013 à 2017. Cela revient à une quantité d'huile de chauffage diminuée de 20,6 millions de litres en faveur du climat. Mais l'environnement n'est pas le seul à en profiter: le gain financier cumulé atteint la somme rondelette de 6 millions de francs.

D'autres exemples d'histoires d'une réussite verte comme celle de la jardinerie de Guggenbühl figure dans la publication «Une gestion de l'énergie soigneusement cultivée» (août 2018), éditée par l'Agence de l'énergie pour l'économie AEnEc et JardinSuisse. La publication peut être téléchargée en ligne via [www.jardinsuisse.ch](http://www.jardinsuisse.ch) ou être commandée directement auprès de l'Agence de l'énergie pour l'économie, Hegibachstrasse 47, 8032 Zurich, tél. +41 44 421 34 45, [info@enaw.ch](mailto:info@enaw.ch).

JardinSuisse, l'Association suisse des entreprises horticoles, lie les intérêts de plus de 1700 entreprises paysagères, pépinières, garden centres, exploitations de production et jardineries de la Suisse entière. Elle s'engage pour un meilleur accès au marché pour ses membres, pour un rapport durable et écologique avec l'environnement et pour un standard élevé dans la formation professionnelle. La branche emploie plus de 24 000 collaboratrices et collaborateurs et offre plus de 20 000 emplois à temps complet dans plus de 4000 entreprises. La branche génère une valeur ajoutée brute de plus de 3,6 milliards de francs par an.

Contact:

Interlocuteurs :

Olivier Mark, Président JardinSuisse, tél 021 964 70 06,  
[om@oliviermark.ch](mailto:om@oliviermark.ch)

Josef Poffet, chef du département Production et Commerce, tél. 044  
388 53 21, [j.poffet@jardinsuisse.ch](mailto:j.poffet@jardinsuisse.ch)

Medieninhalte



"Nous avons atteint les objectifs de réduction de CO2 selon les normes du protocole de Kyoto, notre exploitation bénéficie de la ristourne de la taxe CO2" Photos : GALLAY Horticulteurs Daniel et Yves Gallay Chemin de la Carrière 10 CH-1277 BOREX sur Nyon [www.gallayhorticulteurs.ch](http://www.gallayhorticulteurs.ch)  
Texte complémentaire par ots et sur [www.presseportal.ch/fr/nr/100016540](http://www.presseportal.ch/fr/nr/100016540) / L'utilisation de cette image est pour des buts rédactionnels gratuite. Publication sous indication de source: "obs/JardinSuisse/Jean-Bernard Sieber"

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100016540/100818887> abgerufen werden.